# Informations générales

Email de contact : gaetan.rouy@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 24 novembre 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : CA Riom Limagne et Volcas

Si protocole de préfiguration : date de signature : 30 avril 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CA Riom Limagne et Volcans, nature: CA, SIREN: 200070753
* Etat

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* PLUI
* PLH
* Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
* SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* ORT

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Conseillers numériques France services
* France services
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* 1/ Vers un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité
* 2/ Vers un territoire uni dans la diversité
* 3/ Vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Extension urbaine maîtrisée
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Economie, production et consommation durable
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Sport

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 36

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 43

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Nom: CA Riom Limagne et Volcans, nature: CA, SIREN: 200070753
* Etat
* ADEME
* Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens et Ateliers

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Tourisme durable
* Mobilités douces
* Accès à un logement de qualité
* Organisation des déplacements
* Efficacité énergétique
* Extension urbaine maîtrisée

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€